

Fondation Crédit Agricole - Pays de France : appel à projets 2019

Communiqué de presse, 19 avril 2019

La Fondation Crédit Agricole - Pays de France ouvre sa campagne 2019. Les dossiers de candidature sont à déposer en agence jusqu'au 30 juin.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Crédit Agricole - Pays de France œuvre à la conservation et à la valorisation du patrimoine de proximité. Les collectivités locales, les associations et tous ceux qui pensent que préserver un monument, un site naturel, un lieu de mémoire ou un métier contribue à la vitalité du tissu économique local, peuvent remettre un dossier de candidature directement à l'agence Crédit Agricole Sud Rhône Alpes la plus proche, avant le 30 juin pour l'appel à projets 2019. Un jury d'experts estime la valeur patrimoniale du projet et attribue aux projets sélectionnés, à partir du mois d'octobre, une dotation pour contribuer à la conservation, la valorisation et l'ouverture au public du projet. Les jurys départementaux sont constitués de responsables du Patrimoine culturel, d'architectes des Monuments historiques ou des Bâtiments de France, de directeurs des Archives départementales, d'historiens, de conservateurs, d'archéologues, de géologues, etc.

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, banque coopérative et mutualiste, a soutenu 130 dossiers depuis 1983, pour un montant global de plus d'un million d'euros. Vous pouvez découvrir l'action de la Fondation Crédit Agricole - Pays de France en Isère, Drôme et Ardèche sur www.youtube.com/watch?v=bP8qBatf9m0. Au niveau national, la Fondation, qui fête cette année ses 40 ans, a déjà soutenu plus de 1.300 projets dans toutes les régions de France pour un montant de plus de 40 millions d'euros.

La Fondation du Crédit Agricole - Pays de France se mobilise afin de participer à la collecte de moyens en vue de la reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame de Paris. Partageant l'émotion collective suscitée par l'atteinte à ce joyau de notre patrimoine, le Crédit Agricole s'associera étroitement au dispositif mis en place par l'État. La Fondation du Crédit Agricole - Pays de France décide immédiatement de débloquer une première dotation de cinq millions d'euros pour faire face aux mesures d'urgence, dont un million d'euros apporté par le Crédit Agricole d'Ile-de-France.



Contact presse

Anne-Gaëlle Metzger - 04 76 86 74 69 / 06 13 69 22 79 - anne-gaëlle.metzger@ca-sudrhonealpes.fr

À propos du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

Banquier-assureur comptant plus de 753.700 clients, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est le leader en Isère, Drôme, Ardèche et Est lyonnais. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes et de ses 340.350 sociétaires, il sert les particuliers, les entreprises, les collectivités et les associations, et assume ainsi son rôle de 1^{er} financeur de son territoire. Banque contemporaine tournée vers l'avenir, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes accompagne ses clients dans leurs nouveaux usages et attentes et poursuit sa transformation vers un service multicanal couplé à son réseau d'agences de proximité pour mettre en musique la signature du Groupe Crédit Agricole « Toute une banque pour vous ».

Retrouvez nos communiqués de presse sur www.ca-sudrhonealpes.fr/Espace_Presse.html et nos actualités sur les réseaux sociaux



À propos de la Fondation Crédit Agricole - Pays de France

Depuis 40 ans, la Fondation Crédit Agricole - Pays de France soutient des projets de préservation et de valorisation du patrimoine culturel portés par des acteurs locaux, associatifs et publics. Sa vision : le patrimoine contribue au développement socio-économique et à l'attractivité des territoires. Créée en 1979 et reconnue d'utilité publique en 1983, la Fondation Crédit Agricole - Pays de France concrétise la volonté du Crédit Agricole d'aller au-delà de son seul rôle de financeur de l'économie pour s'engager en faveur de la protection et de la mise en valeur du patrimoine culturel des régions françaises. Dès son origine, la Fondation voit dans le patrimoine un incroyable vecteur de développement socio-économique des territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux. De la restauration de bâtiments historiques (châteaux, églises, forts...), à la mise en valeur de sites naturels ou industriels, en passant par l'aménagement de musées ou la restauration d'œuvres d'art, les projets soutenus par la Fondation reflètent les différentes facettes du patrimoine local. Ces projets, qu'ils soient de taille modeste ou plus importante, ont tous pour point commun de contribuer à l'animation culturelle ou au rayonnement d'un territoire, au bénéfice des habitants et des visiteurs. <https://fondation-ca-paysdefrance.org>



PATRIMOINE ARTISTIQUE



ANIMATION LOCALE



PATRIMOINE BÂTI



PATRIMOINE NATUREL



MUSÉES ET ÉCOMUSÉES



**PATRIMOINE INDUSTRIEL
ET AGRICOLE**